

Von: newsletter.jurinfo@ipi.ch
Gesendet: Freitag, 18. März 2005 09:11
Betreff: Newsletter No 3/2005 "Informations juridiques"

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le No 3/2005 de la Newsletter "Informations juridiques". Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Table de matière :

1. Plan d'action des pays industrialisés dans le domaine des brevets
2. Poursuite de la révision de la loi sur les brevets

1. Plan d'action des pays industrialisés dans le domaine des brevets

Au début du mois de février 2005, les représentants de 22 offices nationaux de brevets – dont l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle –, de l'Office européen des brevets et de la Commission européenne se sont réunis à l'invitation de l'Office américain des brevets et des marques. Au sommaire de la réunion figuraient avant tout quelques sujets cruciaux traités dans des organismes de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle : notamment les travaux d'harmonisation dans le domaine du droit matériel des brevets et les effets que la propriété intellectuelle pourrait avoir sur l'évolution des pays moins favorisés sur le plan économique. Les discussions ont débouché sur le constat suivant : aucun progrès n'est possible pour l'instant en raison des avis divergents des Etats membres de l'OMPI. Les participants à la réunion ont adopté à l'unanimité une déclaration d'intention (en anglais :

<http://www.ige.ch/E/jurinfo/documents/j110001e.pdf>) portant sur un nouvel agenda commun.

2. Poursuite de la révision de la loi sur les brevets

Lors de sa séance du 11.3.2005, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de justice et police d'élaborer un projet de révision de la loi sur les brevets. Le principal objet de ce projet, qui sera soumis au Parlement cette année encore, concerne la protection appropriée par brevet des innovations dans le domaine de la biotechnologie. Dans le cadre de cette révision, la ratification de la Convention révisée sur le brevet européen sera avancée. Communiqué de presse:

<http://www.ige.ch/f/jurinfo/documents/j10024f.pdf>; rapport sur les résultats de la procédure de consultation: <http://www.ige.ch/f/jurinfo/documents/j10025f.pdf>.

Avec nos meilleures salutations

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle
Félix Addor
Membre de la Direction
Conseiller juridique de l'Institut

Wenn Sie diesen Newsletter zukünftig nicht mehr erhalten möchten, [klicken Sie bitte hier](#).
Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).
Per disdire l'abbonamento, [cliccate qui](#).
To Unsubscribe, [please click here](#).